



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Déchets ménagers dangereux – Horaire d'été/d'automne pour la mise au rebut

21 mai 2024 — Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit organisera différents événements aux quatre coins de la ville au cours de l'été et de l'automne pour aider la population à se débarrasser de leurs déchets ménagers dangereux. Ces événements offrent aux citoyennes et citoyens l'occasion de se départir en toute sécurité de leurs déchets ménagers dangereux en les amenant à un point de dépôt déterminé.

Les points de dépôt seront mis en place aux dates et lieux suivants entre 9 h et 15 h :

- 25 mai au 3097 (Abe Okpik Hall)
 - 29 juin au 226 (Qammaq des Aînés)
 - 27 juillet au 2804 (aréna JHA)
 - 31 août à Happy Valley (entre les adresses 411 et 413)
 - 28 septembre au 621 (base aérienne – bâtiment 621)
 - 26 octobre au 621 (base aérienne – bâtiment 621)

La Ville publiera un message d'intérêt public à l'approche de chacun des événements pour inviter la population à y prendre part.

Parmi les déchets ménagers dangereux, on retrouve de nombreux articles que les gens entreposent dans leur garage, leur cuisine ou leur salle de bain, et dont ils n'ont plus besoin. Par ailleurs, ces articles sont souvent toxiques ou inflammables, ce qui signifie qu'il faut faire très attention lorsqu'on s'en débarrasse.

La population est donc encouragée à profiter de cette journée de collecte des déchets dangereux pour se débarrasser en toute sécurité de ces articles indésirables ou inutilisables.

Articles ménagers acceptés (y compris, mais sans s'y limiter) :

Antigel, adhésifs, aérosols, batteries automobiles et domestiques, nettoyants, agents corrosifs, carburants, mercure, oxydants, poisons, boîtes de peinture et peinture en

Media releases are available in Inuktitut, English and French at www.iqaluit.ca
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais et en français au www.iqaluit.ca



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

aérosol, produits pharmaceutiques, solvants

Articles non acceptés :

Déchets électroniques, huile usée, filtres à huile, contenants d'huile, pneus, réservoirs de propane, déchets biologiques, déchets infectieux, déchets radioactifs, explosifs, munitions et déchets industriels.

On demande aux citoyens et citoyennes de conserver les étiquettes sur les matériaux apportés. L'information qui s'y trouve permet de déterminer comment effectuer une mise au rebut des articles et évite les erreurs.

#

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Beetanie Eeseemailee

Contremaître du site

Ville d'Avranches

867-222-2972 | b.eeseemailee@iqaluit.ca